

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale... 3 fr. la ligne
Annonces... 3 fr. la ligne
Annonces anglaises... 3 fr. la ligne
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.
Autres départements... 5 fr. 10 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 15 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 31 mai 1882	
300 français... 83	Crédit mobilier... 100
100 amortissable... 83 35	Crédit Lyonnais... 100
100 nouveau... 113 10	Mobilier espagnol... 485
100 français... 80 25	Union générale... 100
100 0/0... 80 25	Foncière lyonnaise... 100
100 0/0... 80 25	Autrichiens... 692
100 0/0... 80 25	Lombards... 392
100 0/0... 80 25	Saragosse... 507
100 0/0... 80 25	Nord-Espagne... 581
100 0/0... 80 25	Transatlantique... 2705
100 0/0... 80 25	Suez... 100
100 0/0... 80 25	Consolidés à Londres... 100
100 0/0... 80 25	Panama... 100

Télégrammes

DE NUIT
Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

LA RÉFORME JUDICIAIRE

Paris, 31 mai.

Comme on le sait, la Chambre a abordé hier la discussion sur la réforme de la magistrature. Les débats occuperont plusieurs séances. On compte que M. Humbert, garde des sceaux, répondra jeudi dans un discours d'ensemble aux observations ou aux critiques que son projet a suggérées.

Il n'y a pas moins de dix contre-projets ou amendements. Suivant l'usage, on commencera par ceux qui s'écartent le plus du projet du gouvernement en suivant un ordre progressif de décroissance.

C'est le projet du gouvernement qui sera pris, suivant la règle, pour base de la discussion; de sorte que le projet de la commission sera lui-même considéré comme un amendement.

Dans l'ordre de discussion, la priorité appartient aux contre-projets qui réclament l'élection de la magistrature. Ces projets sont au nombre de deux: ceux de MM. Gerville-Réache et Témol; viennent ensuite les contre-projets de MM. Bisseuil, Henri Giraud, Versigny de Son-

net.

La discussion se circonscrira plus particulièrement entre les projets de la commission et du gouvernement.

Les différences sérieuses qui séparent ces deux projets ne sont qu'au nombre de deux: la commission supprime explicitement l'inamovibilité, sous réserve d'un nouveau mode de recrutement de la magistrature à définir en prévoyant le principe électif pour base; le gouvernement, sans préjuger le mode futur de recrutement, maintient l'inamovibilité.

La commission institue les assises correctionnelles, tandis que le gouvernement maintient les tribunaux correctionnels.

Sur tous les autres points, il n'y a que des différences de détail, et le gouvernement accepte sur ces points les légères modifications apportées à son système par la commission. Mais en ce qui concerne l'inamovibilité, le gouvernement maintient son projet, sans toutefois,

croions-nous, qu'il se propose de poser la question de cabinet.

D'après nos informations, le garde des sceaux doit dire que, suivant lui, l'inamovibilité ne constitue pas un principe; c'est une garantie accordée aux justiciables, dans le système de la nomination des juges par le pouvoir exécutif. Or, cette garantie peut n'être pas nécessaire dans un autre système de recrutement de la magistrature.

M. Humbert ne combattra donc pas la suppression de l'inamovibilité au point de vue, absolu, mais bien relatif; il prétend qu'il est impossible de proclamer d'ores et déjà cette suppression sans définir simultanément le nouveau mode de nomination des magistrats.

D'ailleurs, si nous sommes bien informés, M. Humbert doit annoncer qu'il se propose lui-même de saisir plus tard la Chambre d'un projet d'organisation judiciaire qui établirait la nomination des magistrats au concours comme cela se fait déjà pour les professeurs des facultés de droit.

La principale préoccupation de la Chambre est d'arriver à une prompte et effective épuration du personnel judiciaire. Or, M. Humbert se fait fort, si son projet est adopté, de donner complète satisfaction sur ce point à la Chambre et au pays. Il donne, en effet, à ce projet une portée extrêmement large et le considère comme lui donnant le droit de faire porter l'épuration sur n'importe quel magistrat existant.

En ce qui concerne les assises correctionnelles, M. Humbert ne les combat pas en principe; mais il prétend qu'en l'état des mœurs ce serait imposer une charge trop lourde aux habitants des campagnes que de les assujettir à l'obligation fréquemment répétée de siéger comme jurés correctionnels, en dehors des cas où ils siègent comme jurés aux assises criminelles.

Le projet de la commission sera défendu par le rapporteur, M. Pierre Legrand. On signale aussi comme probable l'intervention dans la discussion de MM. Ribot, Clémenceau et Gambetta.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 31 mai.

Les affaires d'Egypte

L'interpellation de M. Delafosse sur la question égyptienne qui doit venir en discussion dans la séance de demain, portera tout entière sur l'acceptation, par M. de Freycinet, de l'intervention turque en Egypte, qui paraît malheureusement aujourd'hui un fait, sinon certain, du moins très probable.

On s'attend à ce que le débat soit assez long; plusieurs membres républicains, en effet, qui avaient primitivement l'intention de déposer des interpellations, ont renoncé à ce projet, se réservant d'intervenir dans la discussion de celle de M. Delafosse.

De ce nombre, on cite MM. Francis Charmes, Journault, Edouard Lockroy, Villeneuve, etc. Ajoutons que M. Gambetta, s'il est mis en cause pour les faits se rapportant à la période de son ministère, se propose aussi de prendre la parole. Le débat pourrait donc occuper entièrement la séance de demain.

Les troubles du quartier Latin

On sait que M. de Lanessan doit interpellier le ministre de l'intérieur au sujet de l'affaire du quartier Latin. Il ne la déposera que demain et s'entendra avec le ministre de l'intérieur pour la fixation du jour auquel elle sera discutée.

C'est par la réunion des députés de la Seine que M. de Lanessan a été chargé de porter la parole en cette circonstance, et il a été choisi en qualité de député de l'arrondissement où se sont passés les faits en question.

Diverses

La commission, chargée d'examiner la demande de poursuites contre M. Chavannes, député de la Loire, a décidé à l'unanimité, de repousser la demande. M. Arène a été nommé rapporteur.

Soixante députés dont les arrondissements sont menacés de la suppression de leurs tribunaux se sont réunis aujourd'hui. Aucune décision n'a été prise, mais la grande majorité des députés s'est montrée hostile à toute suppression.

La commission chargée d'examiner les réformes à apporter au Concordat a décidé de renvoyer à la commission du droit d'association la question relative aux congrégations comme ne rentrant pas dans le cadre de ses travaux.

La commission a décidé également en principe d'exercer une retenue sur le traitement des évêques qui s'absentent de leurs diocèses dans certaines conditions.

La commission chargée d'examiner les modifications à apporter à l'impôt sur les boissons s'est prononcée contre le système de la proposition de M. Guyot. La commission étudiera un autre système.

Informations

Paris, 31 mai.

Le Journal officiel annonce que M. Peschoud d'Amby, directeur des constructions navales, est nommé membre du conseil des travaux de la marine.

M. Madin est promu lieutenant-colonel de gendarmerie; MM. Deslois et Muller sont promus chefs d'escadron.

Le conseil des ministres qui s'est réuni dans la matinée s'est occupé surtout de la question d'Egypte.

La commission des crédits pour la Tunisie entendra vendredi les ministres de l'instruction publique, de la justice et de la guerre.

Le bruit qui avait couru de la mort de deux jeunes gens blessés dans l'échauffourée du quartier Latin et démenti.

La commission que le général Billot avait réunie en arrivant au ministère de la guerre, pour procéder à la révision des lois militaires, a terminé ses travaux. Les membres qui la composaient ont reçu l'ordre de rejoindre leurs postes respectifs.

Les ouvriers de plusieurs raffineries de la Villette se sont mis en grève. Des détachements de gardiens de la paix et de gardes de Paris occupent les ateliers.

M. Goblet a définitivement arrêté les conditions de la loterie pour la création du Musée des arts décoratifs. Le capital de la loterie est fixé à 14 millions.

Le maire de Saint-Lô, M. Houssin-Dumanoir, avait fait parvenir au président de la République une lettre d'invitation l'engageant à assister aux fêtes du concours régional qui doivent avoir lieu prochainement dans cette ville.

M. Jules Grévy ayant décliné l'invitation, la municipalité de Saint-Lô s'est adressée à MM. René Goblet, de Mahy, Tirard et Billot, qui ont promis.

On annonce, à cette occasion, que le ministre de l'intérieur profitera des visites qu'il doit faire dans un certain nombre de grandes villes pour se rendre compte par lui-même de l'effet produit en province par ses projets de réorganisation départementale, cantonale et communale.

M. René Goblet tient à être fixé sur la véritable opinion des populations relativement à ces réformes.

M. de Brazza, le courageux voyageur qui depuis deux ans parcourt la région de l'Afrique équatoriale située entre le Congo et notre station du Gabon, est attendu très prochainement à Paris.

On lui doit l'ouverture d'une voie relativement courte pour pénétrer au cœur de l'Afrique, et il est à désirer que nos nationaux, explorateurs, scientifiques ou commerçants, soient des premiers à en profiter. Une députation de la Société de géographie doit aller recevoir M. de Brazza à son arrivée à la gare.

LES AFFAIRES D'EGYPTE

Le Caire, 30 mai.

Le khédive a demandé aujourd'hui au préfet de police s'il était vrai qu'il se signât parmi les ulémas, les notables, les représentants du commerce et de l'armée des pétitions pour demander sa déchéance au sultan.

Le préfet de police a répondu que le fait était vrai, et qu'il lui était absolument impossible d'arrêter le pétitionnement.

Il aurait ajouté que le khédive lui-même avait provoqué ce mouvement en laissant circuler parmi les fellahs de la Haute-Egypte une pétition qui demande son maintien.

— Inutile... J'ai réfléchi... Tu monteras dans le sapin... L'heure avance, faut nous presser.

Tout en disant ce qui précède, Dubief examinait les chevaux d'un air connaisseur.

— Saperlotte! murmura-t-il, c'est des vieux carcans!... ça nous laissera en route!... pas de chance!...

Il atteignit le quatrième fiacre, celui de Pierre Loriot, et reprit:

— A la bonne heure... voilà un bidet qui a du sang et qui nous mènera bon train... Vite, ton papier sur les numéros...

— C'est le numéro 13! fit Terremonde avec inquiétude. Si ça allait nous porter la guigne...

Dubief haussa les épaules avec scepticisme et répliqua:

— Ça n'a pas de bon sens, ces niaiseries-là! Je me fiche pas mal du numéro! Dépêche-toi...

A l'époque où se passaient les faits que nous racontons, les numéros des voitures de place ne se trouvaient point appliqués sur les lanternes en chiffres de métal, ils étaient peints en blanc sur les caisses brunes, et en noir sur les caisses jaunes.

Le fiacre de Pierre Loriot était brun.

Terremonde exhiba son papier noir et sa celle et recouvrit les numéros.

Ce fut l'affaire de moins d'une minute.

Pendant ce temps Dubief retirait au cheval sa musette à avoine et rattachait le mors.

— Monte, dit-il à Terremonde quand il eut achevé, et surtout pas de bruit en fermant la portière...

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE

123

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTEPIN

DEUXIEME PARTIE

L'ORPHELINE

— Alors tu passeras la nuit dehors?]
— Ma foi, oui... Il y a de la monnaie à gagner par un temps pareil... Et toi, Sans-Souci? — Moi j'en vas faire autant... répliqua le cocher baptisé par ses collègues du sobriquet de Sans-Souci.

— T'es relâché?
— A Belleville, à sept heures... J'ai fait une course qui m'a conduit rue de Berlin, et là j'ai chargé à vide...

— Comment ça, chargé à vide?

— J'ai rencontré un particulier qui m'a payé six heures d'avance et un joli pourboire, pour venir prendre à dix heures et demie précises la petite dame, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 19.

Pierre Loriot releva la tête et sa mâchoire cassa de fonctionner.

— Rue Notre-Dame-des-Champs, n° 19...

— Et-tu en interrogeant sa mémoire. Mais je

connais cette maison là, moi... Ça me rappelle une histoire... Oui, un bibelot qu'on avait oublié, ou plutôt perdu dans ma voiture, et que j'ai trouvé... une petite dame qui était allée se faire conter fleurette à la place Royale.

— Si c'était la même... fit Sans-Souci...

— Oh! ça se pourrait... Très mignonne, mais cascadeuse en diable... Et dire que mon neveu, qui n'est point une bête, s'était donné un fort béguin pour cette donzelle!...

— Ton neveu le médecin?

— Mon Dieu, oui... Ah! il en tenait solidement, le pauvre garçon, et il se serait laissé jobarder comme le premier imbécile venu... Heureusement que j'ai découvert le pot-aux-roses et que je lui ai dit: Halte-là! pas de bêtises!

Sans quoi il allait à la mairie avec son objet! A présent il est guéri! Croyez-vous qu'il doive une fameuse chandelle à mon fiacre n° 13! Un numéro qui porte bonheur! Dis donc, Sans-Souci, sais-tu le nom de la petite dame que tu dois charger?

— Elle s'appelle Berthe Monestier et demeure au troisième étage.

— C'est parfaitement ça... C'est la même... Et où dois-tu la conduire?

— A un hôtel de la rue de Berlin, tout à fait dans le grand genre... Je vais la chercher de la part d'un monsieur René Moulin...

— Quelque rendez-vous de la haute!... un amoureux cossu... Elle est assez jolie pour ça, cette margot-là!... Mais ça ne te regarde pas... t'es payé, faut faire ta course...

— Faut entendre... Je flûte un gloria et je

file... Mieux vaut être en avance qu'en retard...

Il était en ce moment dix heures moins vingt minutes.

Dubief et Terremonde rôdaient toujours dans le quartier à l'affût d'une voiture à cueillir à la porte d'un marchand de vins.

Ils remontèrent la rue de l'Ouest.

La pluie continuait à tomber.

Les deux bandits, voyant leurs recherches infructueuses, commençaient à se sentir fort inquiets.

Soudain Terremonde s'arrêta.

— Regarde, dit-il en étendant la main vers des points lumineux à demi noyés dans les ténèbres humides.

— Quoi? demanda Dubief en s'arrêtant à son tour.

— Des lanternes de couleur... Voilà notre affaire...

— C'est peut-être une station... Faudrait pas s'aviser d'y travailler, vu la surveillance...

— Non... c'est un chand'vins... Avançons...

Ils se remirent vivement à marcher et arrivèrent auprès des fiacres.

Celui de Pierre Loriot se trouvait le dernier des quatre.

La rue de l'Ouest, rarement animée, était, à cette heure et par ce temps, silencieuse et déserte.

— Fais ton choix... dit Terremonde, quand tu seras en train de grimper sur le siège, j'irai prendre un petit verre pour occuper le mastroquet.

Le Caire, 30 mai.

La panique a un peu diminué ici ; mais elle est toujours la même à Alexandrie, où beaucoup de gens ne peuvent pas partir, parce que les steamers sont encombrés.

M. Mallet a informé hier le khédive du départ immédiat d'un commissaire turc pour l'Egypte. Arabi-Pacha, en apprenant que ce commissaire aura l'ordre de l'appeler à Constantinople, a déclaré qu'il n'obéirait pas.

Le khédive a télégraphié à Constantinople se plaignant qu'Arabi-Pacha abusait du nom du sultan en annonçant la nomination d'Halim-Pacha.

Londres, 31 mai.

Les grandes puissances ont notifié au cabinet de Londres qu'elles envoient des escadres dans les eaux égyptiennes pour la protection de leurs nationaux. L'accord entre la France et l'Angleterre est très compromis.

Un ordre télégraphique a été envoyé à Bombay de détacher deux régiments et une batterie d'artillerie en destination d'Aden.

Lord Granville insiste toujours pour que le sultan signe un hatt impérial destituant Arabi-Bey définitivement. Mais le sultan a fait répondre au chef du Foreign Office qu'une commission ottomane allait se rendre au Caire et juger de visu la situation.

Londres, 31 mai.

M. de Giers a informé lord Thornton que la Russie, d'accord avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, avait instruit son ambassadeur à Constantinople d'appuyer la politique anglo-française.

Londres, 31 mai.

Le Standard dit que la France et l'Angleterre devraient déclarer formellement au sultan qu'elles considèrent Arabi-Pacha comme leur ennemi, et qu'Arabi-Pacha s'étant révolté contre le khédive, dont le sultan est suzerain, c'est au sultan qu'il appartient de le punir de sa rébellion.

Le Daily-News apprend, du Caire, que quatre frégates sont parties de Constantinople pour l'Egypte ; quatre cuirassés anglais et une canonnière ont quitté Souda.

Le Times annonce, de Berlin, qu'une nouvelle proposition serait faite pour la solution de la question égyptienne : l'Italie interviendrait en Egypte comme mandataire de l'Europe ; l'Allemagne serait favorable à cette proposition.

Paris, 31 mai 1882.

Le Daily-Telegraph annonce, de Paris, que devant la certitude d'une entente secrète entre le sultan et Arabi-Pacha, M. de Freycinet est toujours hostile à l'intervention turque et se montrerait disposé à faire intervenir directement la France et l'Angleterre comme mandataires de l'Europe. M. de Freycinet désirerait que ce projet reçût la sanction de l'Europe dans une conférence des grandes puissances.

Une note officielle de l'agence Havas, dit que les assertions ci-dessus du Daily-Telegraph sont dénuées de fondement.

Les avis de Londres, du 31 mai, assurent que la Porte n'a pas encore proposé officiellement l'envoi d'un commissaire. Les cabinets de Paris et de Londres, officiellement informés seulement de l'intention de la Porte d'envoyer un commissaire en Egypte, échangeant activement leurs vues sur cet envoi, sur l'attribution de ce commissaire et l'objet précis de sa mission.

Un accord parfait continue à régner entre la France, l'Angleterre et les autres puissances.

Paris, 31 mai.

Les journaux disent qu'à l'issue du conseil des ministres, M. de Freycinet a transmis au cabinet anglais une proposition tendant à la réunion d'une conférence chargée de régler la question égyptienne.

Le cabinet anglais s'est réuni dans l'après-midi pour examiner cette proposition.

Le Caire, 31 mai.

Le parti militaire fait signer une pétition demandant la reconstitution immédiate du minis-

tère, le rejet formel de la note des puissances, le rappel des escadres, l'interruption des communications télégraphiques avec l'Europe, et la reconnaissance officielle du caractère national du mouvement militaire. Si Tewfik refuse, il sera déposé.

Les indigènes refusent, dit-on, de signer cette pétition.

Alexandrie, 31 mai.

Cinq vaisseaux de guerre anglais, partis de Souda avec des instructions cachetées, sont attendus samedi.

Etranger

Allemagne

Berlin, 31 mai. — Le député socialiste allemand Babel a été arrêté à Dresde.

Angleterre

Londres, 31 mai. — Les journaux anglais annoncent que des renforts de troupes ont été envoyés dimanche de Woolwich à Purfleet à la suite d'informations reçues par la police du canton d'Essex, sur le projet de faire sauter les importants magasins de poudre de Purfleet. Les magasins de Purfleet contiennent, dit-on, le plus important approvisionnement de poudre à canon du monde entier, et ont souvent renfermé jusqu'à 60,000 barils de poudre, soit environ 3,000 tonnes. Aussi les précautions les plus minutieuses sont-elles prises pour écarter toute espèce de danger.

La police anglaise a acquis la certitude que les différents centres du fanatisme irlandais sont en communication constante avec les clubs nihilistes du continent.

On annonce l'arrestation à Limerick d'un nommé John Conney, considéré comme un des assassins de lord F. Cavendish.

Espagne

Madrid, 31 mai. — La Gaceta publie la loi relative à la conversion des Consolidés.

En vertu de cette loi, il est accordé aux porteurs de Consolidés extérieurs un délai de six mois pour accepter la conversion. Une augmentation de 78 0/0 de leur capital est donnée à ceux qui présenteront leurs titres à convertir dans les deux premiers mois.

Un ordre royal crée des commissions de finances à Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam et Lisbonne.

Ces commissions de finances paieront à Londres les coupons en livres sterling au change fixe de 25 fr. 25 c. Sur les autres places, elles paieront à peseta pour franc.

Madrid, 31 mai. — Le journal La Epoca demande que l'Espagne soit comptée au rang des grandes puissances. Il ajoute qu'il n'est pas politique d'attendre que l'Espagne soit nécessaire ; il faut compter immédiatement avec son concours.

EXPEDITION DU TONKIN

Nous avons, il y a quelque temps, publié une dépêche annonçant le fait d'armes qui honore les troupes françaises d'expédition dans le Tonkin ; nous empruntons au Temps les renseignements suivants sur le début des opérations :

Il y a eu décidément, paraît-il, un simulacre de bombardement devant la citadelle de Hanoi ou Kécho, la capitale du Tonkin. Nous disons simulacre, car il semble bien extraordinaire que les soldats de Tu-Duc aient fait de la résistance. C'est peut-être pour la forme.

C'est à bord du Drac que M. le capitaine de vaisseau Henri Rivière, commandant la division navale de Cochinchine, a mis son pavillon. (On sait que M. Henri Rivière est un de nos meilleurs romanciers, en même temps qu'un de nos officiers les plus distingués.) Il a avec lui un demi bataillon d'infanterie de marine commandé par un chef de bataillon, M. Chanu.

De son côté, l'avisé le Parceval, qui doit marcher de conserve avec le Drac, a embarqué un détachement de tirailleurs annamites, ainsi qu'une section d'artillerie pourvue de deux pièces de quatre et commandée par le lieutenant de Vittern. Un ingénieur hydrographe, M. Favet, est attaché à l'expédition, de même que M. le capitaine du génie du Pommier. C'est à M. le docteur Maget qu'est confiée la direction du service de santé.

Indépendamment du matériel indispensable pour les baraquements et de cinq chaloupes à vapeur avec lesquelles on pourra remonter les cours d'eau, les deux navires ont emporté pour deux mois d'approvisionnement, 200 cartouches par homme et 150 par bouches à feu.

Tout porte à croire que d'autres troupes et d'autres navires de guerre iront sous peu renforcer le premier convoi, qui, lui-même, devra s'adjointre les détachements français établis dans le Tonkin depuis cinq ou six mois.

Le premier de ces détachements, où le capitaine artin a déployé les qualités militaires les plus brillantes, est établi à Haï-Phong, ville située à l'une des grandes embouchures du fleuve Rouge. Il consiste simplement en une compagnie d'infanterie de marine qu'on a eu soin de munir de deux canons. L'autre détachement, composé de deux fortes compagnies du même corps, commandées par le chef de bataillon Berthe de Villers, et pourvues de deux canons de 12 et de deux autres canons de 4, occupe Hanoi.

Quant aux forces navales réunies en ce moment dans les eaux du Tonkin, voici quelle est leur composition : le Hamelin, éclaircisseur d'escadre, six canons de 14 et 170 hommes d'équipage ; le Parceval, aviso, quatre canons, avec 117 hommes ; le Drac, quatre canons de 14 et 117 hommes ; la Fanfare, canonnière, un canon de 14 et un autre de 10, canons-revolvers, 68 hommes d'équipage ; la Surprise, canonnière, deux canons de 12, 58 hommes. Enfin, les deux canonnières la Carabine et la Massue, armées chacune d'un canon de 14. Les sondes prises en amont d'Hanoi, lors de la reconnaissance exécutée en 1876 par la Hallebarde, n'ayant fait trouver nulle part moins de 2 m. 50 de fond, les canonnières pourront, au besoin, s'engager au-delà de cette ville, en ayant soin toutefois de faire inspecter les passages difficiles par des chaloupes à vapeur.

L'objectif principal du corps expéditionnaire paraît être Lao-Kai, grosse bourgade habitée actuellement par des pirates, des chefs de bande, des déserteurs chinois, appelés en bloc les « Pavillons Noirs ». Lao-Kai, placée au point de rencontre de routes diverses qui conduisent au Junnan, au Kouang-si et dans la province annamite de Tuyen-Kang, Lao-Kai est située à la frontière de l'empire et au confluent de deux cours d'eau navigables.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

ISERE

Grenoble, 31 mai. — La Société des Agriculteurs de France a prié la Société d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de Grenoble de porter à la connaissance du public qu'elle décernera un prix agronomique important à l'agriculteur qui aura obtenu, en 1882, le quintal métrique de blé au prix de revient le moins élevé.

Pour concourir, il faut avoir ensemencé au moins 25 hectares en blé, sur une exploitation de 100 hectares.

Chaque concurrent devra indiquer la nature du sol, l'engrais employé, le mode de culture, l'assolement suivi, etc., et faire parvenir son Mémoire, avant le 1^{er} janvier 1883, au siège de la Société, à Paris, rue Lepeletier, 1.

L'ouverture du Casino d'Allevard, dirigé par M. Bressolles, le sympathique directeur de notre théâtre, aura lieu le 20 juin prochain.

Parmi les artistes qui composent la troupe, citons M. d'Orsay, jeune premier rôle du Gymnase de Paris et de M. Devoir, premier rôle des théâtres de Bruxelles, Marseille, etc.

Ces deux artistes sont également engagés au théâtre de notre ville pour la saison prochaine.

LXIV

Dubief sortit de la maison et arriva sur le trottoir.

— Eh bien ? lui demanda Terremonde.

— Vite, reprends ta place... Elle me suit...

Voiron. — Hier, un trieycliste, revenant des courses de Grenoble, et un peu endormi par la chaleur étouffante, à renversé sur la place d'Armes, une personne âgée, Mlle Dalmais qui, heureusement, en a été quitte pour la peur.

Et le galant trieycliste, sans se préoccuper de l'accident, a continué sa course.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, 31 mai. — Depuis quelques jours, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'état de Victor Donnet, le mutilé du tunnel de la Nerthe, donnait des craintes assez sérieuses. D'abord on avait remarqué en lui des symptômes de fièvre typhoïde ; puis une pneumonie s'était déclarée, ce qui le faisait fréquemment délirer.

Avant-hier soir, son agitation était extrême ; il réclamait obstinément des béquilles pour s'en aller chez lui. En le voyant divaguer et en constatant qu'il était à la dernière extrémité, on lui demanda s'il voulait se confesser, mais il s'y refusa.

Pendant la nuit suivante, il ne cessa pas un instant de délirer et, à 3 heures du matin, il rendait le dernier soupir, sans prononcer une seule parole, emportant avec lui dans la tombe, ce secret du tunnel de la Nerthe qui a tant occupé l'opinion publique.

Prévenue de sa mort, hier matin, sa mère est venue à l'Hôtel-Dieu pour le voir une dernière fois. Elle était accompagnée de la belle-sœur de Donnet, remuant la femme de ce dernier qui est gravement malade en ce moment. L'une et l'autre ont été laissées à l'Hôtel-Dieu les soins de l'inhumation.

Comme les blessures résultant de la double amputation subie par le malheureux étaient à peu près guéries, on procédera ce matin à l'autopsie de son cadavre, afin de connaître la vraie cause de sa mort. Puis, dans l'après-midi on ensevelira ses restes au cimetière.

AGRESSION EN CHEMIN DE FER

Le bruit a couru ces jours-ci, dit le Petit Marseillais, qu'une nouvelle tentative d'assassinat venait de se produire sur la ligne Paris-Lyon-Méditerranée. La victime aurait été lardée de coups de couteau par un inconnu qui, à l'arrêt du train à Miramas, se serait élancé sur la voie et aurait disparu en emportant la bourse du malheureux voyageur.

Informations prises, on avait considérablement exagéré les proportions de cet événement. Voici ce qui s'est passé :

Samedi dernier, un ouvrier carreleur, Henri Mouttet, âgé de 34 ans, revenait de Lyon, rapplé à Marseille par la mort de son jeune enfant. Le train étant bondé, Mouttet dut occuper avec huit ou neuf autres personnes un compartiment de seconde réservé aux dames. Ces voyageurs quittèrent successivement le train, si bien qu'Arles Mouttet n'avait plus qu'un seul compagnon de route, Américain d'allure et d'accent. Il était alors une heure du matin.

Il s'endormit sans défiance à l'égard de ce inconnu qui avait accepté une cigarette un instant auparavant, quand tout à coup une sensation douloureuse au côté gauche le tira de son sommeil. Instinctivement il se releva, mais une grêle de coups de poing s'abatit alors sur lui et, en dépit de ses efforts pour se défendre, il aurait infailliblement été assommé si le train n'était arrivé à la station de Miramas. Ce que voyant, l'agresseur s'élança sur la voie en emportant 50 fr. qu'il avait réussi à dérober à sa victime.

Au même instant les employés de la gare s'empressèrent autour de Mouttet, qu'on put croire d'abord beaucoup plus grièvement blessé qu'il ne l'était par suite du sang qui coulait avec abondance d'une assez forte entaille à la main gauche. Cette entaille, est-elle le résultat d'un coup de couteau ou simplement du bris de la glace que Mouttet a opéré pour demander du secours ? La victime elle-même ne peut le préciser.

Quant au vol, il est fort heureusement beaucoup moins important qu'on ne le pensait, le malfaiteur n'ayant pu s'emparer d'un portefeuille contenant une somme assez ronde et un bijou de famille.

Il s'élança sur le siège et prit les guides.

Terremonde était déjà dans le fiacre. Le cheval, tenu en main par Dubief, se mit en marche doucement, et c'est à peine si les sabots résonnèrent sur le pavé boueux.

A vingt pas du cabaret, Dubief jeta un coup d'œil en arrière, et voyant que personne ne sortait de la boutique, rendit la main et cingla d'un vigoureux coup de fouet les flancs de Milord.

Milord n'avait point l'habitude d'être ainsi malmené sans motifs. Il obéissait à la voix de Lorient qui tenait à son fouet comme à un insigne honorable, mais s'en servait le plus rarement possible.

Le cheval surpris fit un bond et parti à fond de train.

— Crê coquin ! pensa Dubief, nous sommes emballés ! le rossard a du vice !

Il parvint cependant au bout de quelques secondes à réprimer l'excès de fougue de Milord, qui prit le grand trot.

Le cocher improvisé fit un assez long détour et gagna la rue de Rennes.

Les aiguilles du chemin de fer marquaient sur le cadran lumineux dix heures moins trois minutes.

A dix heures précises le fiacre vola à Pierre Lorient s'arrêtait, rue Notre-Dame-des-Champs, en face de la maison portant le n° 19.

Dubief sauta vivement en bas de son siège et dit à Terremonde qui sortait de la voiture :

— Mets-toi à la tête du cheval pour qu'il ne bouge, et si toi que tu m'entendras descendre les escaliers, réintègre-toi dans la guimbarde... Surtout n'oublie pas les recommandations du

patron... Des égards avec la petite... beaucoup d'égards.

— Sois paisible... on est galant homme... Dubief se dirigea vers la porte et la trouva fermée.

Il sonna. La concierge tira le cordon et demanda au prétendu cocher qui se dirigeait vers l'escalier :

— Où donc que vous allez comme ça ?

— Au troisième, la porte en face... répondit Dubief... chez mam'selle Berthe Marnestier...

— De quelle part ?

— De la part de M. René Moulin... pour la conduire à...

— Suffit... Montez...

Le misérable ne se le fit pas répéter deux fois.

Il gravit l'escalier comme un homme qui monte à l'assaut, et parvenu au troisième étage il sonna à la porte située en face de lui...

Cette porte s'ouvrit aussitôt ; Berthe parut, le chapeau sur la tête et le visage caché sous un voile épais.

La jeune fille, sachant que René l'enverrait prendre vers dix heures, s'était habillée d'avance.

Elle attendait, prêtant l'oreille aux bruits de la rue. Elle avait entendu la voiture s'arrêter, un pas rapide ébranler l'escalier et, quoiqu'il ne fût pas encore dix heures et demie, elle était prête à partir.

Un fineste basard se faisait complice du crime préparé et payé par le policier Théfer.

pour le compte de Georges de la Tour-Vau-dieu !

Dubief n'eut pas besoin de donner une seule explication.

L'orpheline parla pour lui.

— Vous venez de la part de M. René Moulin, n'est-ce pas ? lui dit-elle en le prenant, grâce à son déguisement, pour un vrai cocher.

— Oui, mam'selle... répliqua-t-il un peu surpris de se voir attendu... Je viens vous chercher, et j'ai à vous remettre ceci, pour preuve que j'ai commission de vous conduire...

En même temps il tendait à Berthe le billet écrit par Théfer.

— Je sais... je sais... fit la jeune fille sans s'occuper de ce billet. Descendez, j'éteins ma lumière, je ferme ma porte et je vous rejoins...

— Bien, mam'selle...

Dubief descendit en se disant :

— Ah ça, mais non d'un petit bonhomme, ça marche sur des roulettes que c'est à n'y pas croire ! Elle m'attendait ! Elle a prononcé elle-même le nom de l'homme qui est supposé l'envoyer prendre ici ! Le patron aura arrangé tout ça d'avance... C'est un rude malin, le patron !

E il remit dans sa poche le billet de Théfer.

Dubief sortit de la maison et arriva sur le trottoir.

— Eh bien ? lui demanda Terremonde.

— Vite, reprends ta place... Elle me suit...

Terremonde sauta dans le fiacre dont la portière restait ouverte.

Presque en même temps Berthe parut.

Le faux cocher se tenait debout près de la voiture.

— Montez, mam'selle, dit-il, et ne vous effrayez pas si vous trouvez quelqu'un sur la banquette... C'est un ami de M. René Moulin...

— Un ami intime... appuya le second bandit en montrant sa tête par l'ouverture. Il vous attend avec impatience, ce cher René...

Berthe ne se défiait de rien.

Le mécanicien, sans doute, avait confié à un homme sûr la tâche de la protéger en route.

— Elle monta.

— Vous savez que nous allons un peu loin, mam'selle... reprit Dubief en fermant la portière. Ne vous impatientez pas...

En ce moment, une voiture débouchant de la rue de Rennes arrivait grand train.

— Inutile qu'on nous voie par ici... pensa le faux cocher. Démarrons !

Il escadala son siège, prit les guides et fouetta vigoureusement le cheval qui partit au galop.

Parvenu à une distance de vingt mètres Dubief se retourna.

La voiture qu'il évitait s'était arrêtée à la porte du n° 19.

— Mazette ! il n'était que temps ! se dit le gredin, et il fouetta de nouveau Milord qui gravit cependant sans besoin d'être excité et détaillait comme un lièvre.

(A suivre.)

En somme, il n'est pas probable que l'agresseur ait été armé. Le coup, au côté gauche, a été porté avec le talon. L'ouvrier attaqué a fait sa déposition devant le commissaire de police de Miramas. Il a ensuite continué sa route jusqu'à la gare de Marseille, d'où il a regagné son domicile, 11, rue Guion.

Son état est très satisfaisant, et il pourra reprendre son travail d'ici quelques jours. Quant au malfaiteur, on ne désespère pas de le trouver. Montet l'ayant mordu à la gorge, au cours de la lutte.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Judi, 1^{er} juin, 152^e jour de l'année. — Soleil, lever, 4 h. 03, coucher, 7 h. 52. Les jours croissent de 2 minutes.

Éphémérides (1859) : Combat de Palestro.

On sait que cette année des manœuvres de corps auront lieu entre le 14^e corps d'armée dont le quartier général est à Lyon et le 15^e à Marseille.

Les opérations de concentration et de marche de troupes, qui sont si essentielles à la guerre, rempliront la majeure partie de ces grandes manœuvres.

Les deux corps d'armée se rencontreront vraisemblablement sur les limites de leur région respective entre la Drôme et Vaucluse. Les états-majors de toutes les armes appelées à prendre part à ces manœuvres, s'occupent dès maintenant de l'étude du terrain et de l'organisation des services pour cet important mouvement de troupes.

La circulaire récemment adressée par le ministre de l'instruction publique aux préfets, au sujet des conférences populaires particulièrement destinées aux adultes qui fréquentent les cours d'enseignement primaire dans les écoles communales, a déjà produit de nombreux et excellents résultats.

Le ministre, qui a fait appel aux membres de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, a spécialement chargé M. Félix Hémet, inspecteur général, d'organiser ces conférences.

Des comités se forment dans les principales villes, sous la présidence des préfets, à l'effet de coopérer à cette œuvre essentiellement patriotique et de remplir, selon les vœux du ministre, les intentions du gouvernement de la République.

On annonce que M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, à la suite des vols récents commis dans les bureaux des postes, a fait étudier l'organisation du système postal en Allemagne, au point de vue de la surveillance administrative. On sait qu'en Allemagne, grâce aux mesures de précaution appliquées par le gouvernement, les vols postaux sont excessivement rares.

On annonce que M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, à la suite des vols récents commis dans les bureaux des postes, a fait étudier l'organisation du système postal en Allemagne, au point de vue de la surveillance administrative. On sait qu'en Allemagne, grâce aux mesures de précaution appliquées par le gouvernement, les vols postaux sont excessivement rares.

Nous croyons utile de rappeler que les compagnies des chemins de fer du Nord, de la Méditerranée, d'Orléans, du Midi et le syndicat du chemin de fer de Ceinture, viennent d'être autorisés à supprimer dans leur tarif commun d'exportation la clause énonçant que l'application des prix de transport devrait avoir par voie de détaxe.

M. le préfet du Rhône donne avis qu'un concours pour l'emploi de percepteur-surnuméraire des contributions directes aura lieu à Lyon, à l'Hôtel de Préfecture, le vendredi 30 juin, à 10 heures du matin.

Les candidats devront être âgés de 19 ans au moins ou de 29 ans au plus; ils pourront s'adresser pour tous les autres renseignements, à M. le trésorier-payeur-général, à Lyon, 53, place de la République, avant le 25 juin.

Les inoculations préventives contre le charbon viennent d'avoir lieu, dans le pays de Gex, sous les auspices du comice agricole; elles ont eu tout le succès que l'on pouvait attendre.

Le nombre des animaux inoculés a été de 79.

MM. les professeurs Arloing et Cornevin, de l'école vétérinaire de Lyon, ont vacciné, le 1^{er} mai, à Segny, 43 bêtes; le lendemain, à Gex, 34; et enfin dimanche après-midi, dans une séance supplémentaire à Pouilly-Saint-Genis, deux génisses seulement; total : 79.

Il n'y a pas eu de perte à déplorer; tout s'est passé sans accident, même sans qu'aucune bête ait été malade. Renseignements pris, les animaux ont si peu souffert, qu'ils ont mangé après comme avant l'opération.

Cet heureux résultat est d'autant plus apprécié, qu'aucun propriétaire ne s'était assuré et qu'un malheur eût été doublement pénible.

La défiance proverbiale du paysan et sa crainte des innovations ont donc reçu un démenti formel au milieu des populations éclairées de l'arrondissement de Gex.

La petite ligne de Saint-Victor à Thizy est achevée, et sera officiellement reçue aujourd'hui par les ingénieurs du contrôle.

L'inauguration aura lieu dimanche prochain 4 juin; y seront invités par M. Dauphin, maire de Thizy, au nom de la municipalité, les autorités du Rhône et de la Loire, les représentants élus de ces deux départements, la presse, etc.

Le départ de Lyon aura lieu vers 8 h. 40 du matin; un déjeuner sera offert à Thizy vers midi, et le retour à Lyon s'effectuera à 8 heures du soir.

La compagnie du Chemin de fer de l'Est de Lyon, organise un train de plaisir à prix réduits pour le dimanche 4 juin 1882, de Lyon à Pont-de-Chéruy, Crémieu, Morestel, Les Avenières, St-Genix-d'Aoste.

Prix des places. — Aller et retour de Lyon à Pont-de-Chéruy et Crémieu 2^e cl. 3 fr. 10; 3^e cl. 2 fr. 20 de Lyon à Morestel, les Avenières et St-Genix-d'Aoste, 2^e cl., 5 fr.; 3^e cl., 3 fr. 50.

A la gare de Pont-de-Chéruy, omnibus et voitures à volonté pour les grottes de La Balme.

A la gare de St-Genix, omnibus pour promenade au lac d'Aiguebelette et aux Gorges de Challes.

Les billets, en nombre limité, seront à la disposition du public, pendant les journées des jeudi 1^{er}, vendredi 2^e et samedi 3 juin, au bureau de ville du chemin de fer, quai de l'Hôpital, 4.

Ces billets ne sont valables que dans la journée du dimanche et pour les trains mentionnés ci-dessus.

Achetez du coutil et préparez vos chapeaux de paille.

L'été sera chaud, très chaud même, si nous en croyons MM. les astronomes.

Ces bons astronomes, qui ne trouvent pas la vérité au fond d'un puits et la cherchent au bout de la lunette, sont dans la jubilation. Ils braquent obstinément leur objectif vers le ciel; ils observent avec une juste satisfaction un rare phénomène qui s'accomplit loin de nos yeux profanes, et nous laisse froids, simples et naïfs mortels que nous sommes.

Prenez garde à nous.

Le phénomène prendra sa revanche: nous risquons, paraît-il, de passer des gelées des semaines dernières à la température du métal en fusion.

Les astronomes nous le certifient; ils nous en apportent cette preuve évidente que le soleil est dans une grande période d'activité.

Le bel Apollon est en feu; sa face est garnie de protubérances.

A partir du 1^{er} juin, les musiques militaires se feront entendre les dimanches, mardis et jeudis, de huit à dix heures du soir.

Le Club nautique de Lyon a fixé la date de ses régates internationales annuelles au 30 juillet 1882.

Elles auront lieu à Villevert (Neuville-sur-Saône).

Le core les suicides :

Le 26 mai, entre six et sept heures du soir, le sieur Jean Couzon, âgé de 58 ans, propriétaire au hameau de Couzon, commune de Duerné, s'est suicidé dans son domicile en se tirant un coup de fusil dans la bouche. Quand les voisins attirés par le bruit arrivèrent, ils trouvèrent le malheureux gisant sur le sol, le crâne fracassé et ne donnant plus signe de vie. La mort avait été instantanée.

On suppose que c'est dans un accès de folie que le malheureux a mis fin à ses jours.

Les voisins de la femme Marie Curtet, âgée de 40 ans, couturière, avenue de Saxe, n° 263, étonnés de ne pas l'avoir aperçue depuis plusieurs jours, soupçonnèrent quelque accident, et prièrent le commissaire de police du quartier, qui fit ouvrir la porte par un serrurier.

Le premier spectacle qui frappa les yeux des visiteurs fut celui du corps de la malheureuse étendu au milieu de la chambre, et déjà dans un état de putréfaction avancée.

La mort, qui paraît devoir être attribuée à une maladie de cœur, remontait, à l'avis du médecin, à plus de quarante-huit heures.

Une jeune fille de 17 ans, Augustine Plasse, ouvrière à la filature de M. Villy à Amplepuis, a été victime ces jours derniers d'un cruel accident.

Elle voulut, malgré les recommandations formelles, nettoyer les rouages de sa machine en marche, et ce faisant elle eut plusieurs doigts de la main gauche saisis dans l'engrenage d'une roue et atrocement broyés.

L'imprudente, après avoir reçu les premiers soins à l'usine a été conduite au domicile de ses parents.

Un vieillard d'une soixantaine d'années était assis, vers dix heures du matin, sur le parapet du quai de la Saône, près du pont La Feuillée. Il perdit tout à coup l'équilibre et tomba en arrière sur le bas-port. On le releva dans un piteux état; il avait l'os frontal fracturé.

Transporté aussitôt à la pharmacie Mazade et Dalloz, rue d'Algérie, le blessé reçut les premiers soins de M. le docteur Bardonnnet. De là il a été conduit sur un brancard à l'Hôtel-Dieu, où on l'a reçu d'urgence.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir à 10 heures, dans l'appartement occupé par M. Argout, rue Saint-Dominique, 16.

Grâce aux prompts secours, il a été éteint avant d'avoir pris une grande extension.

Les pertes sont de peu d'importance.

Deux chevaliers d'industrie, Charles Lestrat et Antoine Reynaud, après avoir récolté un gargon pâtissier nommé Germann, dans la salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice, l'avaient entraîné dans un cabaret borgne, où ils espéraient le dépouiller de son argent au jeu des trois cartes.

Germann flairant le piège qui lui était tendu, refusa obstinément de jouer.

Lestrat et Reynaud trouvèrent alors beaucoup plus simple de lui faire son portemonnaie, contenant cinquante et quelques francs.

Ces deux individus, depuis longtemps abonnés de la correctionnelle, ont été de nouveau condamnés hier à 6 mois de prison.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 31 mai, 4 h. du soir.

Température : deux faibles dépressions se maintiennent sur la France; l'une a son centre près de Bordeaux (764), l'autre près de Nancy (764).

A Lyon, le baromètre baisse lentement; la température reste élevée (24° à 3 h. du soir).

Probable : temps chaud; mouvements orageux.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOEUR. — Les 2, 3, 4, 5, 6 et 7 juin, représentations données par Mme Judic, du théâtre des Variétés de Paris, avec le concours de MM. Didier, Emmanuel, Edouard Georges, Worms, Charley, Herbilby, Victorin; Mlle Bevalet, Mmes Edouard Georges, Maley-Roussel, Wilson.

Les vendredis 2, samedi 3, dimanche 4 juin, *Lili*, comédie-opérette en 3 actes, de MM. Alfred Hennequin et Albert Millaud, musique de M. Hervé.

Mme Judic remplira les rôles d'Amélie et d'Antoine, qu'elle a créés à Paris.

Lundi 5 juin, la *Femme à Papa*, comédie-opérette en 3 actes, de MM. Alfred Hennequin et Alfred Millaud, musique de M. Hervé.

Mme Judic jouera Anna et chantera deux chansons.

Mardi 6 juin, *Lili*, comédie-opérette.

Mercredi 7 juin, représentation extraordinaire pour les adieux de Mme Judic.

Spectacle nouveau.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 heures à 5 heures.

CONCERTS-BELLECOEUR

Ce soir jeudi, 1^{er} juin 1882, à 8 heures 1/2, grand concert d'inauguration.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture de Martha Flotow
 2. Rêve (1^{re} audition) A. Luigini
 3. Amour discret Resch
 4. Grande fantaisie sur l'Africaine J. Meyerbeer
- Arrangée par A. Luigini, solo par M. Lespinasse.

DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture de Maritana Wallace
 2. Feuilles du Matin Strauss
 3. Grande fantaisie sur Rigoletto Verdi
- Arrangée par Joseph Luigini, solistes : Fargues, Tamburini, Gorron, Lespinasse.

4. Les Fauvettes, polka Bousquet.

Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.

Prix d'entrée : 50 centimes.

Demain, grande fête artistique.

Prix d'entrée : 1 franc.

PUBLICATIONS NOUVELLES

SAINT-NICOLAS

Sommaire du n° 26 — 25 mai 1881

Parafaragaramus (Franz Hérold). — Une Promenade accidentée. — Les Entreprises d'Harry (Eudoxie Dupuis). — Les Hablères du Major (Victorien Aury).

— Les petits Magiciens du Caucase (J. Protche de Viville). — Boîte aux lettres. — Tirclire aux devinettes.

Illustrations par Gilbert, H. Stull, Juncling, Hopkins, Poirson, Gaillard, etc.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Un an, 18 fr.; Six mois, 10 fr.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 mai.

Le marché officiel a paru un moment disposé à prendre à son compte l'amélioration obtenue hier soir. Mais après deux heures les offres déterminées par les approches mêmes d'une liquidation qui semble devoir se faire en baisse, ont recommencé à peser sur les cours.

Le 5 0/0 reste à 116 42 1/2, ayant fait 116 57 1/2; le 3 0/0 s'arrête à 83 40, l'amortissable à 83 52 1/2.

L'italien à 90 50, le Turc à 13 15, accusent une nuance meilleure.

Les valeurs ont eu des fortunes diverses.

Le groupe des Chemins français est plutôt lourd. Le Nord est offert à 2,110, le Lyon fléchit à 1690. Mais les valeurs industrielles ont eu un marché très animé; le Gaz ouvre à 1640, monte à 1670, et finit à 1650, tandis que le Suez après avoir fait 2,767,50 finit à 2,740; le Panama garde une contenance très ferme à 545.

Sociétés financières assez fermes.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 31 mai, 11 h. 45 soir.

M. Liouville a renoncé à son interpellation, sur les instances de M. Gambetta.

— M. Jules Ferry vient d'envoyer une circulaire pour remédier aux abus commis par les instituteurs dans la délivrance des

certificats aux enfants employés dans les manufactures.

— La commission de la loi de 1867 s'est réunie. Les travaux touchent à leur fin.

LA CRISE ÉGYPTIENNE

Les gouvernements français et anglais ont résolu d'envoyer immédiatement en Egypte de nouveaux vaisseaux de Toulon, Tunis et la Crète.

La nouvelle publiée par le Times, disant que l'Allemagne conseille l'intervention de l'Italie en Egypte est démentie.

Le résultat des délibérations des ministres anglais est incessamment attendu au quai d'Orsay.

Variétés

Les fumeurs d'opium

Sait-on qu'il y a, aux Etats-Unis, des milliers de personnes des deux sexes qui sont d'invétérés fumeurs d'opium? Depuis longtemps il était question des progrès que cette pernicieuse coutume a fait dans les grandes villes de l'Est et de l'Ouest, mais il a fallu une brochure récemment publiée par le docteur Kane, *Opium smoking in America and China*, pour mettre les faits complètement en lumière. Il paraît qu'aujourd'hui le nombre des localités qui ne possèdent pas quelque établissement affecté au culte de l'opium est très restreint. Dans plusieurs Etats de l'Union, on a jugé nécessaire de faire des lois pour punir les vendeurs d'opium, ainsi que les fumeurs.

On raconte que le premier Américain qui ait fumé à la manière des Chinois était un aventurier de San-Francisco; en 1868, cet homme fréquentait journellement les opium dens du quartier chinois. Son exemple fut d'abord suivi par d'autres aventuriers et par des filles perdues, puis par des gens d'une classe plus relevée. En 1875, une enquête établissait que beaucoup de jeunes gens, des femmes et des jeunes filles appartenant à des familles respectables, visitaient les fumoirs de China-Town pour y consommer de l'opium. Une ordonnance municipale prescrivait la fermeture des fumoirs, et on opéra nombre d'arrestations parmi les Chinois; mais les dens devenus clandestins ne furent pas moins fréquentés, et les rangs des fumeurs d'opium continuèrent à se grossir de nombreuses recrues. De San Francisco, cette coutume gagna Virginia-City, dans le Nevada.

Une loi fut promptement dirigée contre les vendeurs et les fumeurs d'opium; elle allait même jusqu'à punir le fait de porter sur soi de l'opium à fumer. Vaines rigueurs! La répression échoua à Virginia-City comme à San-Francisco.

On s'aperçut bientôt que l'usage de l'opium se propageait de la Californie et du Nevada dans la direction de l'est. Des localités comme Truckee, Carson, Reno et autres, le long du chemin de fer du Pacifique, avaient, elles aussi, leurs dens régulièrement fréquentés par un certain nombre de fumeurs américains. Vers la fin de 1876, le mal avait gagné Chicago, Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans, et il s'y propageait avec une grande rapidité. Quelques mois plus tard, trois Américains habitués à consommer journellement de l'opium en implantaient le culte à New-York.

Aujourd'hui il existe dans la ville un grand nombre de fumoirs, que l'on appelle des joints et qui sont fréquentés chaque jour par trois ou quatre cents Américains des deux sexes. Les principaux joints sont situés dans Moott, Pell et Park-Streets, au centre du quartier chinois. Ces rues sont hideusement malpropres et la plupart des maisons sont de vieux cottages en bois, plus ou moins délabrés. Des enseignes ou des bannières couvertes de caractères chinois s'offrent à la vue.

Les fumoirs sont d'ordinaire installés dans le sous-sol. Dans l'un de ces établissements, le docteur Kane a trouvé douze Américains, des hommes et des femmes en train de fumer de l'opium.

Il y a aussi des blanchisseurs chinois qui accueillent les fumeurs dans leur arrière boutique.

Outre les joints du quartier chinois, il s'en est établi récemment d'autres dans la Seconde et dans la Quatrième avenues, et on en cite un dans la 23^e rue, tenu par une femme américaine et ses deux filles.

Il est aussi question de clubs américains formés spécialement dans le but de faciliter à leurs membres l'usage de l'opium.

En résumé, une coutume qui n'était d'abord pratiquée que par des gens peu respectables et dans des localités peu attrayantes tend maintenant à se propager presque au grand jour dans des quartiers exclusivement habités par des Américains de la classe aisée. Il y a là un indice dont la signification est suffisamment apparente.

A l'appui des observations du docteur Kane, les statistiques douanières du gouvernement des Etats-Unis établissent que, depuis 1876, bien que la population d'origine chinoise n'ait pas augmenté, l'importation annuelle de l'opium à fumer s'est élevée de 53,000 liv. à 77,000 livres.

La consommation moyenne d'un fumeur d'opium étant d'environ quatre livres par an, le chiffre de l'importation correspond à un total de 20,000 fumeurs, sur lequel il y a un tiers au moins d'Américains des deux sexes.

N'est-il pas curieux de constater qu'au moment où le congrès de Washington ferme la porte aux immigrants chinois l'Amérique ne dédaigne pas d'emprunter à la Chine son vice national?

